

Avant-propos

Les stratégies de croissance verte en agriculture doivent permettre de répondre à la demande alimentaire mondiale en misant sur l'innovation et en améliorant la productivité dans une optique durable. Comme l'ont montré les travaux de l'OCDE, il s'agit là d'un impératif.

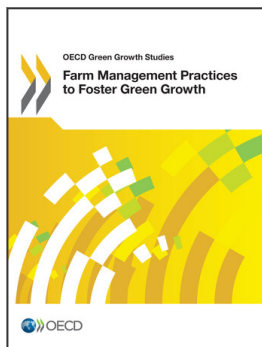
Le secteur agricole s'est révélé être un secteur extrêmement innovant. Dans de nombreux pays, la « révolution verte » a résulté des évolutions scientifiques intervenues en agriculture qui se sont traduites par une forte croissance de la productivité, la mise au point de nouvelles variétés végétales et l'amélioration des rendements. Les défis à relever restent cependant nombreux, de même que les opportunités à saisir pour orienter l'activité économique dans le sens d'une croissance verte. Les pratiques de gestion des exploitations qui accroissent la productivité, la stabilité et la résilience des systèmes de production doivent être encouragées et les technologies de développement durable doivent viser bien plus loin qu'une simple augmentation des rendements : elles doivent aussi économiser l'eau et l'énergie, réduire les risques, améliorer la qualité des produits et protéger l'environnement. Les technologies et pratiques agricoles qui peuvent contribuer au développement d'un secteur agricole économiquement efficient et assurer la viabilité financière des agriculteurs, tout en améliorant les performances environnementales d'une façon acceptable pour la société, généreront un « triple dividende » pour la croissance verte.

À partir d'un examen des publications, ce rapport analyse les effets des principales pratiques de gestion des exploitations propices à la croissance verte sur la productivité et l'efficacité d'utilisation des ressources, comparés à ceux de l'agriculture conventionnelle. Les pratiques examinées sont les suivantes : conservation des sols et de l'eau ; lutte intégrée contre les ennemis des cultures ; agriculture biologique ; biotechnologies agricoles modernes ; et agriculture de précision.

Ce rapport a été établi par la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE. Il a été déclassifié par le Groupe de travail mixte sur l'agriculture et l'environnement de l'OCDE (GTMAE) en décembre 2015 sous le titre *Effets de différentes pratiques de gestion des exploitations agricoles sur l'efficacité de l'utilisation des ressources et leur productivité*.

Dimitris Diakosavvas a assuré la direction du projet ; il est également co-auteur du présent rapport qui s'appuie sur trois documents établis par des consultants, les Professeurs Dimitris Psaltopoulos et Dimitris Skouras (Université de Patras, Grèce), et le Professeur Justus Wessler (Université de Wageningen, Pays-Bas). Les commentaires des délégués au GTMAE et des collègues de l'OCDE ont été grandement appréciés, en particulier ceux de Peter Kearns, Guillaume Gruère et Bertrand Dagallier (chapitre 6), et de Sylvie Poret (chapitre 4). Nos remerciements vont aussi à Hana Fratricova du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la République slovaque.

Ce travail a bénéficié du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon et du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la République slovaque. Theresa Poincet a assuré le secrétariat du projet, apportant une aide extrêmement précieuse durant tout le processus de production et Véronique de Saint-Martin a contribué à sa traduction en français. Le rapport a été mis en forme et préparé pour publication par Michèle Patterson qui a également coordonné sa production.



Extrait de :

Farm Management Practices to Foster Green Growth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264238657-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Avant-propos », dans *Farm Management Practices to Foster Green Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264252721-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.